

Un.e agent.e de voirie

Placé.e sous l'autorité du Chef du service Voirie et de son Adjoint, vous serez chargé de :

- participer aux travaux d'entretien et de maintenance de la voirie
- réaliser des travaux d'aménagements ou de réparation des chaussées, trottoirs, parkings...
- poser des bordures, des caniveaux et mettre à niveau des divers ouvrages
- contribuer aux transports de matériaux, de marchandises et de mobiliers pour d'autres services de la Ville (Espaces verts, Sports, ...)
- en période hivernale, participer aux travaux de salage des voies publiques
- A l'occasion de certaines manifestations (Habits de lumière, soirée blanche ...), participer à la mise en sécurité du site

Formations et expériences requises

Permis B exigé et C/CE souhaités

Expérience des travaux publics fortement appréciée

CACES engins de chantiers souhaités

Connaissance des règles de sécurité au travail

Connaissance des matériaux utilisés pour la construction et la réparation des chaussées, trottoirs, ...

Attestation de compétences en cours de validité permettant la délivrance de l'AIPR « opérateur » souhaitée

Capacités à appliquer des consignes et à rendre compte

Esprit d'équipe, ponctualité et disponibilité

Horaires de travail :

Travail en continu de 7h30 à 15h15 du lundi au vendredi

Repos le vendredi par quinzaine

Particularités du poste :

Astreintes nuit/week-end en période hivernale

Travail en équipe, en extérieur et sous circulation

Interventions en dehors des horaires de travail lors d'importantes intempéries et de certaines manifestations

Port de charges lourdes

Port des vêtements de travail et des équipements individuels de sécurité

Manipulation de matériaux demandant des précautions particulières

Comment postuler ?

Merci d'adresser avant le 05 juillet 2024, votre candidature avec un CV à :

Monsieur le Maire, Direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville, 7 bis, avenue de Champagne BP 505, 51331 Epernay cedex.

[Postuler en ligne](#)

Documents

[agent-de-voirie-permis-juin-2024.pdf](#)